

M. MacLaren: En disant cela, monsieur le Président, je pensais à la politique fiscale du gouvernement, exprimée dans les deux derniers budgets et diverses déclarations, qui a contribué à réduire l'inflation au Canada, à augmenter notre compétitivité à l'échelle internationale et à soutenir notre dollar. Par conséquent, nous avons pu réduire l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués respectivement dans nos deux pays. Voilà ce dont je voulais parler. Ces dernières années, au Canada, nous avons pratiquement réussi à éliminer la marge des taux d'intérêt qui préoccupait tellement les députés d'en face il n'y a pas si longtemps. Nous y sommes parvenus. Nous l'avons fait, c'est bien ce que je voulais dire.

M. Crosbie: Monsieur le Président, en posant ma question je voudrais montrer combien le ministre s'est encore une fois trompé. Sait-il bien qu'en mars 1980 nos taux d'intérêt étaient inférieurs de 1.5 p. 100 à ceux des États-Unis alors qu'ils ne le sont que de 0.5 p. 100 aujourd'hui? Les taux d'intérêt américains s'élèvent actuellement à 12.5 p. 100. Les nôtres se situeraient à 11 p. 100 si le Canada se portait aussi bien qu'en 1980. Au lieu de cela, les taux s'établissent à 12 p. 100 au Canada et à 12.5 p. 100 aux États-Unis. Il y a donc une erreur.

Le ministre pourrait-il nous expliquer, puisqu'il prétend que notre devise résiste mieux que certaines autres à l'influence du dollar américain, pourquoi le taux d'escompte officiel du Royaume-Uni se situe à 8.5 p. 100? Alors que notre taux d'escompte s'élève à 12 p. 100, celui du Royaume-Uni n'est que de 8.5 p. 100, celui de l'Allemagne de l'ouest, de 7.75 p. 100, celui du Japon, de 5.7 p. 100 et celui de la Suisse, de 5 p. 100 à peine. A titre d'exemples, ces quatre pays, l'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni en particulier, ont des taux d'intérêt bien inférieurs aux nôtres. Comment y parviennent-ils puisqu'ils doivent eux aussi tenir compte de la devise américaine?

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. La période réservée aux questions est écoulée. Le débat se poursuit et la parole est au député de Simcoe-Nord (M. Lewis).

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler de cette motion portant que la Chambre est d'avis que le gouvernement du Canada peut gérer l'économie d'une façon qui permettrait au Canada d'avoir des taux d'intérêt moins élevés qu'à l'heure actuelle et que nous sommes plus indépendants sur le plan de la politique relative aux taux d'intérêt même si le gouvernement n'a pas rempli sa promesse de gérer ainsi l'économie. L'aspect intéressant de cette motion, c'est qu'il s'agit d'une déclaration que le premier ministre (M. Trudeau) a faite pendant sa campagne électorale en 1980. C'est une déclaration que le parti libéral a complètement abandonnée pendant son mandat actuel à la direction du pays.

Mon collègue qui m'a précédé a longuement parlé des avantages pour l'économie canadienne et pour les Canadiens. Il a complètement omis de dire que le gouvernement actuel a établi tout seul des records de chômage depuis la dépression. Il a établi des records en ce qui concerne les faillites—faillites

Les subsides

d'exploitations agricoles, faillites personnelles et faillites d'entreprises—et pour les taux d'intérêt hypothécaires. Le gouvernement a battu tous les records, c'est indéniable.

● (1250)

Si cela m'intéresse de participer à ce débat, ce n'est pas pour traiter ce sujet au niveau du gouverneur Bouey, comme le gouvernement voudrait le faire, ni pour donner des arguments spécieux que les citoyens ordinaires ne comprennent pas, mais pour dire ce qui se passe dans ma région. Je rentre dans ma circonscription toutes les fins de semaine, monsieur le Président. Les fins de semaine et les lundis ou les vendredis, j'ai l'occasion de voir mes électeurs et de discuter avec eux de leur principal problème. Qu'est-ce qui préoccupe les Canadiens? Dans quels domaines ont-ils des difficultés? Il est indéniable que dans les circonscriptions, pour les citoyens ordinaires, la hausse des taux d'intérêt et l'incapacité du gouvernement libéral de l'enrayer, son incapacité de gérer le programme des taux d'intérêt de façon à protéger les Canadiens, est le principal sujet de préoccupation. Les propriétaires qui renouvellent leur hypothèque sont inquiets, à l'instar des petits commerçants qui réduisent leur stocks. Les employés qui sont, après tout, des consommateurs, restreignent leurs gros achats et tout cela, à cause de l'inertie totale du gouvernement.

Ces Canadiens se rappellent la récession libérale des années 80. Ils se souviennent très bien de la politique des taux d'intérêt élevés menée par les libéraux, qui a provoqué cette récession. C'est pourquoi ils s'inquiètent énormément. Les habitants de la circonscription de Simcoe-Nord veulent que nous essayons de contrôler notre destinée économique au lieu de nous contenter d'écouter les ministres du gouvernement nous expliquer jour après jour pourquoi ils ne peuvent rien faire au sujet des taux d'intérêt.

Quand les députés du gouvernement affirment qu'ils ont les mains liées, les Canadiens se souviennent que ce n'est pas Ronald Reagan qui a subventionné la société Maislin. Ce n'est pas Ronald Reagan qui a préparé le budget de 1981. Ce n'est pas Ronald Reagan qui a construit Mirabel. Ce n'est pas Ronald Reagan qui a élaboré notre politique énergétique nationale. Ce n'est pas Ronald Reagan qui s'est servi des prestations d'assurance-chômage comme d'une caisse noire. Ce n'est pas Ronald Reagan qui a préparé les brochures publiées par le Bureau de l'unité canadienne pour faire mousser huit députés libéraux venant du Québec. Ronald Reagan n'a rien à voir là-dedans. C'est le gouvernement qui, par ses actions, est entièrement responsable de la mauvaise gestion et des dépenses extravagantes du pays.

Les Canadiens savent parfaitement que la récession des années 80 a été provoquée par la politique libérale des taux d'intérêt élevés. Les citoyens ont énormément souffert, monsieur le Président; et je ne parle pas de ceux qui se trouvent dans la catégorie de M. Bouey. Je pense aux Canadiens qui ont perdu leur maison, leur exploitation agricole ou leur entreprise. L'incompétence du parti libéral a provoqué des problèmes socio-économiques sans précédent dans nos circonscriptions.